
AVIS AUX ACTIONNAIRES DES SICAV
AXA EUROPE OPPORTUNITES (C_FR0000170318/D_FR0000170326)
AXA EUROPE SMALL CAP (A_C_FR0000170516/A_D_FR0000170524/E_C_FR0010792671)
AXA EUROPE ACTIONS (C_FR0000170243/D_FR0000170250)
OPCVM DE DROIT FRANCAIS

Paris - La Défense, le 2 septembre 2025

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les actionnaires des Sociétés d'Investissement à Capital Variable (« SICAV ») **AXA Europe Opportunités, AXA Europe Small Cap et AXA Europe Actions** (ci-après les « **Fonds Nourriciers** »).

Lesdits Fonds Nourriciers sont les nourriciers de compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois **AXA World Funds**, respectivement des compartiments : AXA WF - ACT Europe Equity, AXA WF - Europe Small Cap et AXA WF - Europe Equity (ci-après les « **Fonds Maîtres** »).

Nous vous informons que la rubrique « Périodicité de calcul de la valeur liquidative » mentionnée dans le prospectus de chacun des Fonds Nourriciers a été mise à jour. En effet, il est désormais précisé que :

« (...) La valeur liquidative ne sera pas établie ni publiée les jours de bourse correspondant à des jours fériés légaux en France et les jours de fermeture sur Euronext Paris ainsi que les jours fériés légaux au Luxembourg et les jours de fermeture de la Bourse de Luxembourg (LuxSE). Le calendrier boursier de référence est celui d'Euronext Paris et tient aussi compte du calendrier de valorisation de l'OPCVM Maître (y compris de l'Eurex Exchange au Luxembourg) ».

Conformément aux modalités d'exécution des ordres exposées dans le prospectus de la SICAV **AXA World Funds**, il est indiqué que les ordres de souscription, de conversion ou de rachat d'actions du Fonds Maître sont traités chaque jour qui est un jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg **et auquel l'Eurex est ouvert**.

Les autres caractéristiques de vos Fonds Nourriciers demeurent inchangées. Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur vos Fonds Nourriciers que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque ou de frais supportés.

Les documentations réglementaires, celle des Fonds Nourriciers et celle des Fonds Maîtres, ont été actualisées en conséquence. Elles seront disponibles à compter du **8 septembre 2025** :

- sur notre site internet dont l'adresse est la suivante : <https://funds.axa-im.com/> ,
- ou sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS

Tour Majunga - La Défense 9
6 place de la Pyramide
92908 Paris - La Défense Cedex

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l'expression de nos sincères salutations.

AXA Investment Managers Paris